CHARTE

éthique achats

Travaillons ensemble et pour tous, harmonieusement !

JUIN 2025

ATMB

www.atmb.com

CHARTE

éthique achats

Chez ATMB, nous croyons que des relations commerciales solides et responsables sont la clé d'un partenariat durable et bénéfique pour tous. Cette charte n'est pas une simple liste d'obligations, mais une invitation à bâtir ensemble un écosystème où éthique, innovation et engagement vont de pair.

1 | DES CONDITIONS DE TRAVAIL RESPECTUEUSES ET ÉTHIQUES

Nous voulons collaborer avec des partenaires qui placent l'humain au cœur de leur activité.

- Le fournisseur garantit à ses employés des conditions de travail décentes, respectueuses des droits humains et conformes aux standards internationaux.
- Il met en place des règles internes solides pour assurer le respect de ces engagements.
- Il s'assure du respect des droits de l'Homme au travail dans ses chaînes d'approvisionnement

2 | SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE : UNE PRIORITÉ

Un environnement de travail sûr et sain, c'est un gain pour tous

- Le fournisseur évalue les risques liés à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients. Il met en place des actions de prévention adaptées.
- Il suit et analyse les incidents pour améliorer en continu ses pratiques.

3 | AGIR POUR LA PLANÈTE

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent activement dans la transition écologique.

- Le fournisseur met en place une gestion environnementale responsable pour réduire son impact écologique.
- Il adopte des initiatives concrètes pour limiter les émissions, les déchets et la consommation des ressources.

4 | INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE DANS LES AFFAIRES

Faire des affaires, oui, mais toujours avec éthique !

- Le fournisseur rejette toute forme de corruption, directe ou indirecte.
- Il met en place des mesures efficaces pour prévenir la fraude et les conflits d'intérêts.

5 | UNE CONCURRENCE SAINE POUR UN MARCHÉ ÉQUILIBRÉ

Travailler ensemble, c'est aussi respecter les règles du jeu

- Le fournisseur s'engage à respecter les lois en vigueur en matière de concurrence et de transparence des marchés.

6 | DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Un impact positif sur la société, c'est un engagement collectif.

- Le fournisseur soutient l'emploi local et favorise des pratiques commerciales inclusives.
- Il collabore avec des partenaires engagés dans des initiatives de développement durable.

7 | UNE COOPÉRATION TRANSPARENTE ET DURABLE DANS LES RELATIONS CONTRACTUELLES

Favoriser des relations saines et constructives dans la durée

- Le fournisseur s'engage à promouvoir des échanges de qualité et à prévenir les conflits par une communication proactive, dans le respect de ses obligations contractuelles.
- Il privilégie le règlement amiable des différends
- Il sensibilise régulièrement ses équipes au respect de ses engagements éthiques.

8 | CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Respecter la vie privée, c'est protéger la confiance

- Le fournisseur garantit la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données personnelles et sensibles, en conformité avec les réglementations en vigueur
- Il assure une gestion transparente des données pour préserver la confiance entre les parties.

UN ENGAGEMENT CONCRET

Parce que les valeurs ne doivent pas rester sur le papier, ATMB se réserve le droit d'auditer ses fournisseurs pour garantir le respect de ces principes.
En rejoignant notre réseau de partenaires, vous faites bien plus que signer une charte : vous intégrez une communauté qui croit en un avenir plus responsable et durable.
Travaillons ensemble, avec éthique et ambition !

VOTRE ENGAGEMENT

En signant cette charte, vous confirmez votre adhésion aux principes énoncés et vous engagez à les respecter au quotidien.
Ensemble, construisons une relation de confiance fondée sur des valeurs partagées.

Nom du fournisseur :
Nom et fonction du signataire :
Date et signature :

AUTOROUTES ET TUNNEL DU MONT BLANC
1440, route de cluses
74130 BONNEVILLE

www.atmb.com

Crédit photo © Ludovic Frémondière